

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2008

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2009 - (n° 1127)
(Seconde partie)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II - 422

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 35

État B**Mission "Économie"**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Développement des entreprises et de l'emploi <i>Dont titre 2</i>	35 000 000 <i>0</i>	0 <i>0</i>
Tourisme	0	0
Statistiques et études économiques <i>Dont titre 2</i>	0 <i>0</i>	0 <i>0</i>
Stratégie économique et fiscale <i>Dont titre 2</i>	0 <i>0</i>	0 <i>0</i>
TOTAUX	35 000 000	0
SOLDE	35 000 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le plan de soutien aux PME, annoncé le 2 octobre, mobilise 22 milliards d'euros au profit du financement des PME. Sur ces 22 milliards, 5 milliards correspondent à une augmentation de la capacité de concours d'OSEO, banque publique agissant pour le soutien à l'innovation et l'accès au financement des PME. L'activité de cofinancement d'OSEO augmentera de 2 milliards d'euros, grâce à un refinancement auprès de la Caisse des dépôts et consignations. L'activité classique de garantie d'OSEO pourra couvrir un encours de 2 milliards d'euros de prêts supplémentaires. Enfin, un nouveau fonds « Renforcement de la trésorerie des PME » (RTP) pourra intervenir en garantie pour permettre la consolidation à moyen terme de financements bancaires de court terme, pour un encours garanti global allant jusqu'à 1 milliard d'euros.

Au-delà de la mobilisation des réserves d'OSEO, l'augmentation de l'activité des garanties classiques et la mise en place du nouveau fonds RTP nécessite une dotation supplémentaire de 35 M€ dès 2009. L'impact de cette augmentation de crédits sur le solde prévisionnel du budget de l'État pour 2009 sera compensé par une diminution à due concurrence des crédits d'autres missions.